

Le BQ, 13 septembre 2018

La commission des Lois du Sénat reprend ses auditions sur l'affaire Benalla après une passe d'armes sur sa légitimité

"Nous poursuivons nos auditions tout simplement pour tenter autant que faire se peut de lever des contradictions qui nous sont apparues pour établir la réalité du fonctionnement d'un certain nombre de services" de l'Etat, a déclaré hier le président (LR) de la commission des Lois du Sénat, M. Philippe BAS, à la reprise des auditions menées dans le cadre de la mission sur les conditions dans lesquelles des personnes n'appartenant pas aux forces de sécurité intérieure ont pu ou peuvent être associées à l'exercice de leurs missions de maintien de l'ordre et de protection de hautes personnalités et le régime des sanctions applicables en cas de manquements. "Je rappelle le cadre un peu formel de nos auditions tout en précisant que notre travail ne consiste pas à faire des procès ou à prononcer des condamnations (...) mais à auditionner – une audition n'est pas une comparution. Vous collaborez au travail du Parlement (...) qui lui remplit strictement sa mission dans le cadre constitutionnel et organique qui lui est assigné", a-t-il poursuivi dans une allusion aux attaques formulées par M. Alexandre BENALLA.